



Carnaval 2019





Le temps du budget !

Le vote d'un budget est toujours **un moment important**, coïncidant avec l'arrivée tant attendue du printemps.

Cette année encore, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux.

Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, mais en présentant une nouvelle fois **un programme ambitieux** : la gestion du budget de fonctionnement et le développement de notre budget d'investissement. En voici les principaux projets qui seront concrétisés pour la fin de l'année :

- L'**aménagement de l'espace de la Gare** en espace loisirs et détente

- La réfection et la mise en sécurité de la rue de la Gare

- La fin des travaux de **mise en accessibilité des salles de sports et bâtiments communaux**

- La **rénovation du bâtiment commercial place des Halles** qui accueillera le futur bar brasserie « le Bistrot des Halles ».

Cette rénovation lance le **programme de réhabilitation du cœur de bourg**, soutenu par l'Etat, la Région et le Département, et qui fait suite à notre étude de stratégie urbaine et valorisation du patrimoine.

Elle s'inscrit aussi totalement **dans le cadre du plan départemental de l'habitat** sur la réhabilitation des centres bourgs avec l'accompagnement aussi par les collectivités des initiatives privées.

Le besoin croissant de logements (estimé à plus 30 par an selon une étude), nous emmène à vouloir proposer une **offre de logements de qualité en cœur de bourg**, où la tendance aujourd'hui est à la recentralisation des bourgs.

Accompagner les initiatives privées dans cette réhabilitation :

- C'est faire le pari qu'implanter des logements en cœur de bourg contribue au **développement d'une dynamique locale et économique**, au maintien des commerces de proximité.

- C'est prendre conscience, qu'un **centre bourg vivant** participe à l'amélioration du cadre de vie, à la création de lien social, au bien vivre ensemble et à l'accueil de nouvelles populations, en étant toujours plus attractif.

- Enfin, c'est veiller à la préservation et **la valorisation de notre patrimoine**, qui fait partie intégrante de notre histoire et c'est éviter aussi que ne périssent des immeubles, des maisons qui font l'identité de nos communes et incarnent notre héritage architectural.



Vous l'aurez compris, prévoir l'évolution de notre commune en **programmant des investissements, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement**, veiller au juste équilibre entre préservation de l'environnement et cadre de vie tout en accompagnant l'arrivée de nouveaux habitants, tel est le cadre dans lequel nous avons orienté notre budget 2019 pour un **développement harmonieux de notre commune**, et comme l'écrivait Emile Girardin en 1852 : « *Gouverner c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte* ».

Je vous remercie très sincèrement.

Nicolas MAUPETIT
Maire

SOMMAIRE

EDITO P. 2

INFORMATIONS LOCALES P. 3

FINANCES P. 4-5

TRAVAUX P. 6

CADRE DE VIE P. 7

ASSOCIATIONS P. 8

NOUVELLES VITRINES P. 9

AGENDA P. 10

CULTURE P. 11-12

Crédits photos : François Modiano, Claude Morin, Patrick Deslandes, Jean-Paul Jaudronnet.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Elections européennes le dimanche 26 mai 2019

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale avant le 31 mars 2019, être âgé d'au moins 18 ans, être ressortissant de l'Union Européenne et jouir de vos droits civiques.

NOUVEAUTÉ

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale de votre commune : vous connecter à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Si la recherche est négative, vous êtes invité à vous inscrire directement ou bien à vous adresser à la mairie de votre commune.

Depuis 2014, la **présentation d'une pièce d'identité est obligatoire** dans les communes de plus de 1 000 habitants au moment du vote. **Pièces permettant de justifier de son identité** : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, carte du combattant avec photographie, carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ou permis de conduire en carton rose.

Ces titres doivent être en **cours de validité**, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Les ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, présenteront les mêmes documents (en cours de validité), leur titre de séjour sera aussi accepté.

JEUNESSE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS RENCONTRE LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD

Les enfants du CME sont allés offrir **leurs vœux et se présenter** aux résidents de l'EHPAD

Ils ont expliqué leur rôle, leur fonctionnement, leur installation. Ils ont parlé de la signature de la charte avec M. Nicolas Maupetit, maire qui leur avait remis l'écharpe tricolore.

Voici les thèmes sur lesquels ils souhaitent travailler : **l'intergénérationnel, la citoyenneté, les loisirs, les sports, la sécurité.**

Madame Richard, directrice de l'établissement, a remercié les enfants de leur venue. Pour elle, ces moments de partage sont très importants.



OPÉRATION « ARGENT DE POCHE »

La commune met en place l'opération « argent de poche » destinée aux jeunes de La Châtaigneraie de 16 à 18 ans non révolus (avoir 16 ans lors de la première mission).

Ce dispositif permet aux jeunes **d'effectuer des missions de proximité** pour la commune, en contrepartie ils perçoivent une indemnité de 15 € par mission.

Les objectifs de cette opération :



permettre au jeune d'être acteur de ses temps libres, lutter contre l'inactivité qui peut être source d'incivilité, contribuer à l'amélioration et au respect de son cadre de vie, améliorer l'image des jeunes dans la commune, faciliter les échanges entre jeunes et adultes, et lui permettre de constituer un petit capital argent de poche pour les vacances.

Elle est **un exemple d'implication de la commune** dans une action en direction des jeunes.

Les missions effectuées seront encadrées par les agents techniques dans le domaine de la voirie, des bâtiments ou des espaces verts.

Les jeunes concernés, ainsi que leurs parents ont été invités à la présentation du projet.

Les dossiers et les informations sont à demander à l'accueil de la mairie.

Chaque jeune doit déposer son dossier ainsi qu'une courte lettre de motivation envoyée à M. le Maire.

Pour tous renseignements :

contacter la mairie au 02 51 69 60 41

FINANCES • Compte administratif

C'est assez **exceptionnel**, grâce à notre **bonne gestion des deniers publics**, l'année 2018 a permis de dégager un **excédent** de fonctionnement de **1 140 651 €**, confirmant les bons résultats des trois années précédentes.

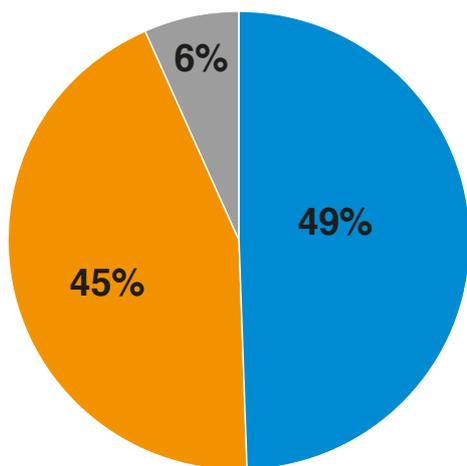
Une autre bonne nouvelle, **l'encours de la dette** de notre commune ne cesse de diminuer depuis 2014.

La **dette** par habitant **a été diminuée quasiment par deux** : 1 900 €/h en 2013 et environ 1 000 €/h fin 2018.

Tous ces bons indicateurs vont permettre **d'accélérer nos investissements** futurs, tout en continuant le **désendettement**

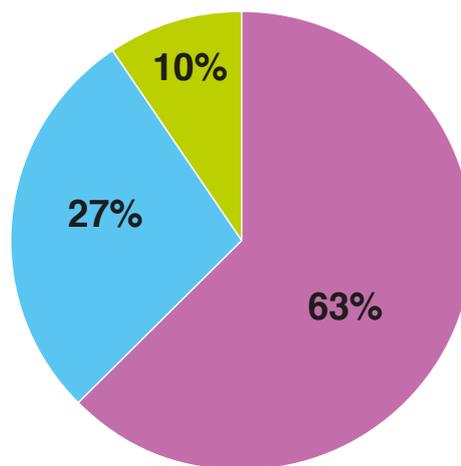
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018

LES DÉPENSES : 1 7698 861 €



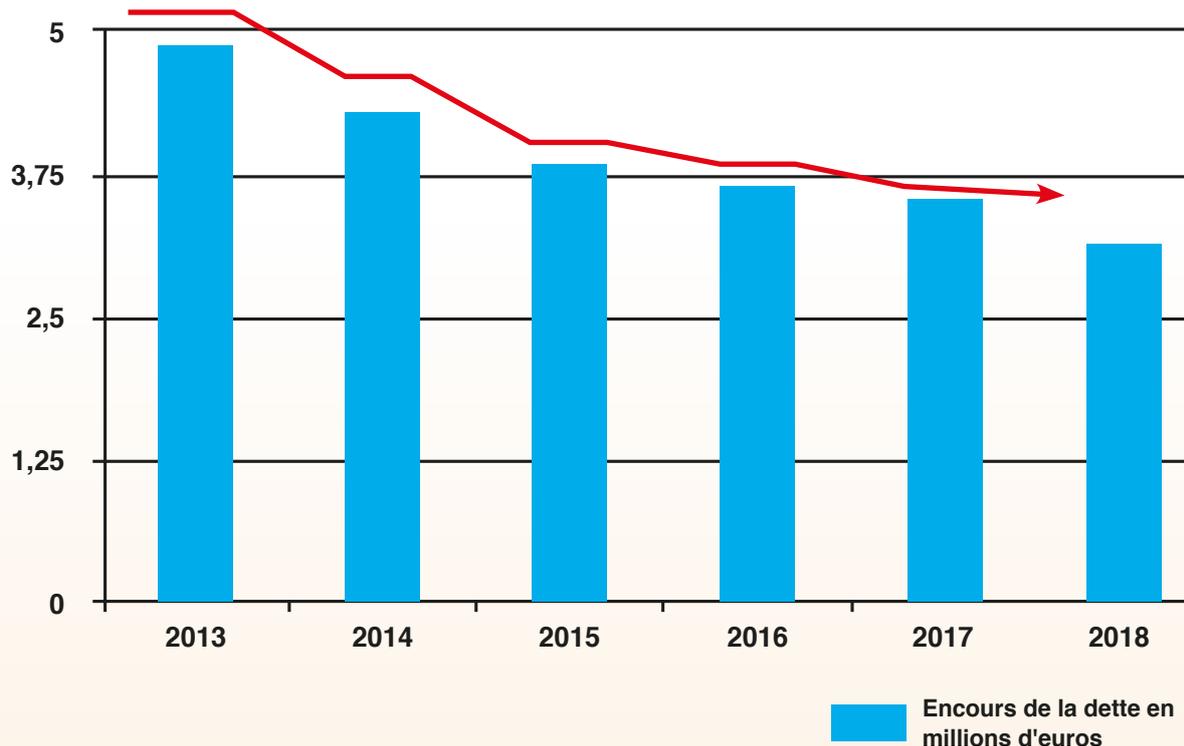
- Charges de personnel : 844 900 €
- Charges de fonctionnement : 742 000 €
- Intérêts des emprunts : 111 861 €

LES RECETTES : 2 346 000 €



- Impôts locaux : 1 470 000 €
- Dotations de l'Etat : 658 000 €
- Autres recettes : 218 000 €

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

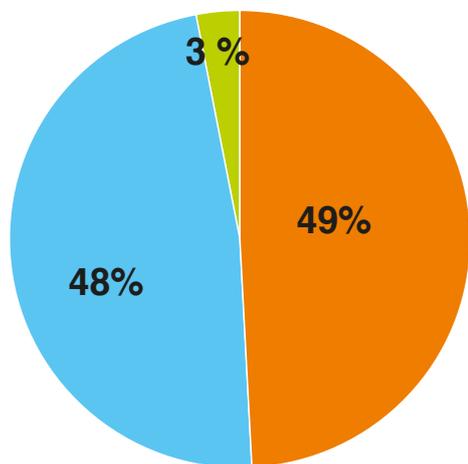


Le 26 mars dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif pour 2019. L'optimisme raisonné est de rigueur. Les taux d'imposition restent stables. Tout en continuant la diminution de la dette, et sans contracter de nouveaux emprunts, nous allons investir un peu plus de 1 500 000 euros.

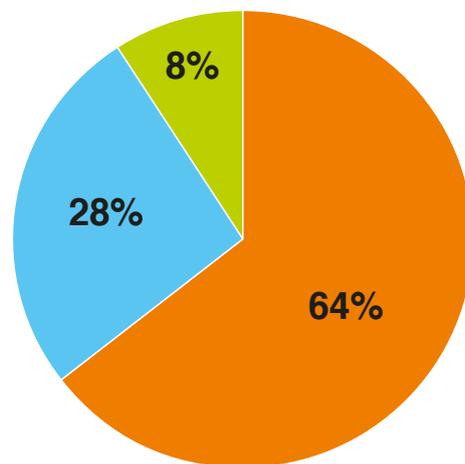
BUDGET PRIMITIF 2019 FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES : 1 848 500 €

LES RECETTES : 2 277 800 €



- Charges de personnel : 909 000 €
- Autres charges : 884 500 €
- Intérêts de la dette : 55 000 €



- Impôts : 1 470 700 €
- Dotations : 604 000 €
- Autres recettes : 203 100 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



Eglise
60 000 €



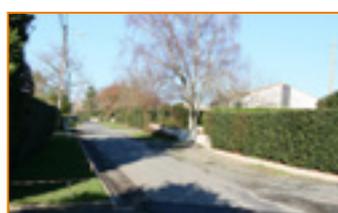
Espace de la Gare
400 000 €



Bâtiments-Accessibilité
270 000 €



Réserves foncières
240 000 €



Voirie générale
100 000 €



Cimetière
22 844 €



Bistrot des Halles
260 000 €



Mairie
50 000 €



Rue de la Gare
100 000 €

SUBVENTIONS
ATTENDUES

444 698 €

ESPACE CINERAIRE

Après la rénovation d'un premier secteur de notre cimetière, Marie-Jeanne Benoit avait lancé la réflexion sur le chantier de l'espace cinéraire, pour répondre à **une plus grande demande de crémations**.

C'est **Michel Bironneau, adjoint chargé du Cadre de vie**, qui a suivi la **conception et les travaux de réhabilitation** menés par l'entreprise Gallien de Pouzauges. Les services techniques étaient intervenus préalablement pour démonter l'existant.

L'espace offre trois formes de sépultures :

- Un emplacement dédié **au dépôt de cendres** avec possibilité de plaque d'identification
- Un **columbarium** avec une trentaine de cases
- Un espace avec une trentaine **de cavurnes**

Par ailleurs, un **recensement global des tombes en friche** a été effectué, une démarche sera conduite auprès des familles pour connaître le devenir de ces sépultures.

Cela doit aboutir à une rationalisation de notre cimetière et à une meilleure gestion.



TRAVAUX

L'EGLISE

En tout début d'année, deux entreprises se sont activées autour de l'église. Leurs tâches ont consisté à **dégarnir sur son pourtour** l'édifice pour la mise en place d'un drain.

Puis, après **piquetage, un enduit** a été projeté afin d'uniformiser l'ensemble. Une enceinte de bordures à 50 cm a été édifiée permettant ainsi aux murs de mieux respirer. A l'intérieur de cette enceinte, des gravillons ont été ajoutés.

Dans le même temps, **le réseau d'eaux usées** sur la partie nord a été refait, de même que tout le réseau des eaux pluviales autour de l'église.

En février, **le parvis a été totalement repris** ainsi que l'éclairage au sol. Le tout a été achevé fin mars avec la pose d'un enrobé se prolongeant sur le côté sud, jusqu'à l'allée menant au parking de la Sagesse.



RUE DE LA CAILLETTE



Depuis le début du mois de mars, le chantier de la rue de la Caillette est lancé avec la mise en place d'un sable ciment (produit avec des matériaux entièrement recyclés) finalisant ainsi **la voie piétonne tant attendue**.

Des **potelets en châtaignier** ont également été installés afin de délimiter les deux voies, piétonne et routière.

Une **bordure dans le virage** permet d'élargir un peu la chaussée et d'en bloquer le revêtement.

Egalement en février, **la maison du 6 rue Henriette Bouillaud**, rachetée par la commune a été démolie. Le collège St Joseph a fait l'acquisition du terrain pour un parking. Ce secteur est plus dégagé et sécurisé.

Pour ce qui concerne les **travaux à venir**, deux grands chantiers vont démarrer au 2^{ème} semestre avec la **réfection totale de la rue de la Gare** (eaux usées et pluviales, trottoirs, revêtement) et **l'aménagement de l'espace de la Gare** en zone de détente et de loisirs. La première tranche débutera également courant deuxième semestre et une deuxième tranche au printemps 2020.

LA CHATAIGNERAIE, VILLE PROPRE ?

Une ville agréable et propre : l'affaire de la municipalité sans doute, mais aussi de chacun d'entre nous.

La mairie fait parfois l'objet de critiques au sujet de la propreté de la ville, mais chacun peut contribuer à la rendre accueillante.

LES POUBELLES

Vous voyez presque toute la semaine des poubelles ou sacs jaunes joncher les trottoirs. Chaque citoyen est invité à sortir ses poubelles (et sacs jaunes) la veille du ramassage et **à les retirer dès le passage du camion**. Le calendrier est consultable sur le site de la commune ou à la fin du Guide Pratique.

Des containers pour les dépôts de papiers et verres sont mis à votre disposition à divers endroits de la commune (en plus de la déchetterie). Il est inadmissible d'y trouver déposés à côté des déchets de tous ordres, des sacs, des cartons éventrés... Pour chaque dépôt sauvage constaté, la mairie prend des moyens pour identifier le ou les auteurs. Cela a déjà donné lieu à **verbalisation de nombreuses fois sur la commune de La Châtaigneraie**. Les amendes peuvent être particulièrement élevées, car suivant le type d'infraction, le montant encouru est **compris entre 68 et 1 500 €**. La municipalité poursuivra les auteurs de ce type de comportement et n'hésitera pas à faire appliquer la loi.



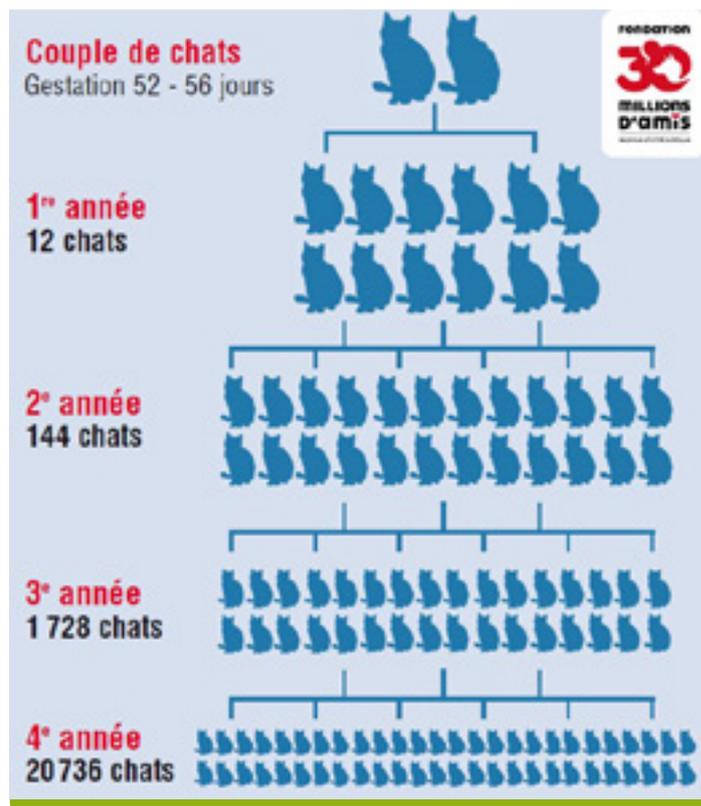
LES TRACES DE NOS AMIS LES BETES

Nos parcs et trottoirs sont hélas des lieux privilégiés de nos animaux de compagnie pour y laisser leurs déjections. **Chaque propriétaire est dans l'obligation de les ramasser**. Des sacs à crottes sont disposés dans divers endroits de la ville : près de la mairie, de l'église, du parcours santé...

Rappelons que **chats et chiens en divagation doivent**

être pucés et stérilisés. Les chiens peuvent être capturés et mis en fourrière, les frais étant à la charge de leur maître. **Détenir un chien non identifié** expose son maître à une amende de 750 €.

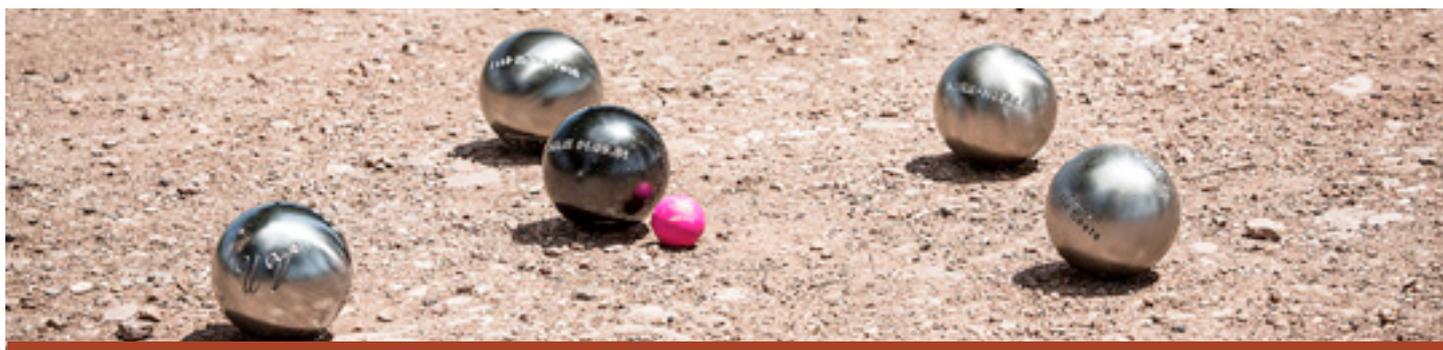
Nous observons une prolifération des chats en centre ville (voir illustration ci-dessous). **La municipalité est en cours de réflexion sur des solutions possibles pour limiter cette prolifération.**



Nos amies les bêtes sont les bienvenues et leurs propriétaires apprécient leur compagnie. **Cependant** chacun d'eux doit être vigilant pour **respecter les lieux publics** : jardin de la mairie par exemple, trottoirs, places... Savez-vous que **le propriétaire peut être verbalisé** au minimum de **68 € pour une déjection oubliée**. **Tout détenteur d'un animal en est responsable civilement et pénalement** des actions préjudiciables à autrui : provocation de la chute de personne, griffure ou morsure, etc. Mieux vaut signaler la détention d'un animal lors de la souscription de l'assurance habitation. De plus, **les chiens doivent être tenus en laisse** sur la voie publique et dans tous les lieux publics, sous peine d'amende également.



LA BOCAG'AIRE



Cette association créée en janvier 2007 par quatre retraités est une **association de « loisirs et de détente »** qui a pour but principal **LA PETANQUE**, que l'on pratique aux beaux jours. Son nom Bocag'aire, c'est comme Bocage et Aire de jeux.

Les autres jours, ce sont des jeux des cartes (belote et tarot), ou de palets et des jeux de société. Tout cela se pratique sur le site de la gare et près du pôle santé sur le terrain Michel Chaigneau, un des fondateurs.

A la première assemblée générale il y avait 28 adhérents, cette année c'est près de 110.

Cette association est **ouverte à tous**, femmes et hommes. Pour tout renseignement, s'adresser au président M. Adrien SAIZ au 02 51 00 48 79 ou sur le terrain le mercredi à partir de 14h.

Sur le terrain Michel Chaigneau, **deux concours de pétanque ouverts à tous : samedi 18 mai et mercredi 22 mai à 13h30.**

VOLANTS ET GUIDONS

En 1992 cinq ou six passionnés d'automobiles anciennes font une première exposition sur la place des Halles à la Châtaigneraie. Une ardoise est installée pour que les amateurs s'inscrivent. Cette rencontre a été décisive puisque la même année est créé le club « **Volants et Guidons** ».



Les objectifs du club sont **la préservation du patrimoine roulant et l'échange de compétences**. Le bureau compte neuf membres élus pour une période de trois ans, les adhérents sont au nombre de 80. L'actuel président est en fonction depuis quinze ans.

En 1993 une première bourse d'échanges auto/moto est organisée à Mouilleron-en-Pareds, l'année suivante, le siège social de l'association étant à la Châtaigneraie, nous obtenons de la mairie l'autorisation de la transférer à la salle Clemenceau où elle a lieu **le premier dimanche de mars depuis 26 ans** et elle accueille de très nombreux visiteurs.

Chaque année, quatre sorties sont programmées : trois sur un dimanche et une sur un week-end, Les bénéfices engendrés par la bourse d'échanges du mois de mars permettent d'atténuer le coût de ces sorties pour les adhérents du club.

Si nous sommes un club de loisirs, nous nous **associons volontiers aux animations locales** sur demande. CONVIVIALITÉ est le maître mot de notre club.

La météo clémente de cette année a favorisé **le succès de la 26^{ème} bourse d'échanges auto-moto** sur l'espace Clemenceau de La Châtaigneraie. **Les gens viennent parfois de très loin** pour trouver la pièce rare. Les nombreuses

voitures anciennes exposées ont également attiré l'œil des badauds. Les organisateurs sont satisfaits de cette superbe journée.

NOUVELLES VITRINES

L'ÉPICERIE BIO

Ce magasin, ouvert le 4 avril, appelé L'ÉPICERIE, est un lieu où on trouve de tout, et **uniquement des produits bio**, la plupart étant des produits vendéens et même locaux. Le magasin est certifié BIO. Les producteurs seront présents régulièrement à L'ÉPICERIE pour présenter leurs produits et leur travail.

On y trouve : légumes et fruits frais de saison (approvisionnement quotidien) et légumes et fruits secs, viande et produits laitiers, pâtes, farine, œufs, pain, vinaigre, huile, sel, spiruline, thé et café, jus de fruits, vin et bière, savon, produits cosmétiques...

Afin de **limiter les emballages**, il est possible d'apporter ses contenants, bocaux, poches pour se servir en produits en vrac, uniquement selon ses besoins.



Horaires d'ouverture : mercredi et jeudi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h. / Vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 13h

Contact : Gisèle LIMOUZIN, Didier THIBAUT - 07 55 67 88 19 - epiceriebiovendee85@gmail.com
au 5 bis, promenade Félix Lionnet, place des Halles

RELAX SNACK 85



Le RELAX SNACK 85 propose une restauration rapide dans un lieu de convivialité, de distraction avec des jeux gratuits.

Au choix : des sandwiches et du service à l'assiette

sous différentes formules à petits prix.

Horaires : de 11h à 14h30, tous les jours sauf samedi et dimanche midi) - de 18h à 22h (sauf vendredi et samedi fermeture à minuit)

Contact : M.Constantin,
09 87 37 71 50, au 36 rue Saint Jean
Page facebook : RELAX SNACK 85

BALANCES GABILLARD, avenue Clemenceau



Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'enseigne les BALANCES GABILLARD, propose **ventes, réparations et contrôles de matériel de pesage et de mesure**. Elle loue également divers

appareils : balances, instruments de mesure... Elle s'adresse aux particuliers comme aux professionnels.

Contact : Anne GABILLARD, co-gérante, 3 avenue Georges Clemenceau

Tél. : 02 51 50 01 37 et 06 17 28 88 17

Courriel : abalances.gabillard@gmail.com

Site : www.balances-gabillard.com

BIF TRUCK • Boucherie ambulante

En plus du vendredi matin de 9h à 12h30, le camion boucherie est présent également le mardi de 17h à 19h place de La République. Il propose **de la viande de qualité au détail** en circuit extra-court.



DES FROMAGES DE CHEVRE BIO

Le vendredi matin, de 9h à 12h30, Mme Chérel de Clazay **productrice de fromages de chèvre**, vous attend sur la **place de La République**. Elle propose des fromages frais nature ou enrobés d'épices à la demande (échalote, ail et fines herbes, oriental...), des fromages affinés et secs.



DU CHANGEMENT À L'ENSEIGNE GROUPAMA

Depuis le 1^{er} janvier, **Philippe Belaud a transmis l'agence à deux gérants indépendants sous l'enseigne GROUPAMA** : Laurence Belaud et Ludovic Baranger. Cette agence, existante à La Châtaigneraie depuis 35 ans, poursuit ses activités d'assurances auprès des particuliers (actifs et retraités) et des entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs...).

Horaires : du mardi au vendredi, 9h - 12h et 14h - 18h, et le samedi 9h - 12h.

Contact : 02 51 52 71 64 au 6, rue St Jean

lbelaud@groupama-ca.fr ou lbaranger@groupama-ca.fr



AVRIL

EXPO VENTE

Samedi 27 avril - 14h

Salle Belle Epine

Organisée par le CLAC

EXPO DE PRINTEMPS

Du samedi 27 avril au samedi 4 mai

Salle Félix Lionnet

Organisée par la Ville de La Châtaigneraie



MAI

LOTO

Mercredi 1^{er} mai - 13h30

Salle des Silènes

Organisé par le Basket Club Les 3 Rivières

THEATRE

Vendredi 3 mai - 20h30

Salle Belle Epine

Organisé par la commune et l'ENVOL

TRAIL DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE

Dimanche 12 mai - 8h

Salle Clemenceau

Organisé par l'ABV (Athlétisme)

CHANTE MAI

Mardi 14 et jeudi 16 mai - 20h30

Salle des Silènes

Organisé par les Ecoles privées du Pays de La Châtaigneraie

FESTIVAL ARTS ET LETTRES

Vendredi 17 et samedi 18 mai

Salle des Silènes

Organisé par la Communauté de communes

VARIETO JEUNES

Samedi 25 mai - 20h30

Salle des Silènes

Organisé par l'association du Variéto

CONCOURS DE PETANQUE

Samedi 18 et mercredi 22 mai - 13h30

Espace Michel Chaigneau

Organisé par la Bocag'aïre

DON DU SANG

Mardi 28 mai - de 15h30 à 19h30

Salle des Silènes

Organisé par Donneurs de sang

JUIN

GALA DE DANSE

14, 15, 22 et 23 juin - 20h30

Salle Belle Epine

Organisé par Chemin de la danse

FETE DES ECOLES PUBLIQUES

Dimanche 30 juin

Salle Clemenceau

Organisée par FCPE

JUILLET

DON DU SANG

Mercredi 24 juillet - de 15h30 à 19h30

Salle des Silènes

Organisé par Donneurs de sang

FOLLE SOIRÉE

Vendredi 26 juillet - 19h

Place de la République

Organisée par la Ville de La Châtaigneraie

SEPTEMBRE

12^{ème} VIDE GRENIERS

Dimanche 1^{er} septembre - 6h à 18h

Complexe sportif à La Tardière

Organisée par Familles Rurales de La Châtaigneraie - La Tardière

MARCHE DE L'ESPOIR

Dimanche 15 septembre

Site des Silènes

Infos sur : www.randovendee.com

Organisée par Lagem Taaba

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'Insee réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront

sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

CULTURE

CONCOURS DE PEINTURE EN DIRECT

La Ville de La Châtaigneraie soucieuse de promouvoir ses peintres locaux, organise en partenariat avec « Les Amis de Félix Lionnet » un grand concours de peinture, place des Halles à La Châtaigneraie. Cet événement se déroulera les samedi 12 et dimanche 13 octobre 2019 au milieu de notre célèbre exposition Balade d'Automne.

Vous pourrez admirer des artistes chevronnés ou en herbe, puisque le concours est ouvert à tous. Les prix s'appelleront « Les Félix ». Un Félix sera remis aux lauréats des quatre concours proposés, un Félix pour les artistes professionnels, un Félix pour les amateurs, un Félix pour les moins de 16 ans, un Félix pour le meilleur artiste du Pays de La Châtaigneraie.

Le jury sera composé de sept membres et présidé par Jean-Yves JODEAU, artiste châtaigneraisien qui a réalisé la fresque Promenade Félix Lionnet.

Renseignements : 02 51 69 60 41 (mairie)



LA FOLLE SOIREE REVIENT !

La 2^{ème} édition de la « Folle Soirée » aura lieu le vendredi 26 juillet 2019 à partir de 20h place de La République. La commission culture et le théâtre « Les trois coups » sont déjà au travail afin de régler au mieux cette soirée qui s'annonce prometteuse.

Trois parties marqueront cette « Folle soirée » consacrée à la musique. Deux groupes se succéderont de 20h à minuit.

De la musique, que de la musique ! L'ambiance va monter jusqu'à minuit, les spectateurs pourront assister à une grande nouveauté, un show laser. Après ce moment que l'on espère magique, le groupe « Treizeurs du Mat » continuera à jouer jusqu'à 1h, fin de la soirée.

La troupe de théâtre « Les trois coups » sera au complet pour vous proposer boissons et restauration rapide sur place. Merci à eux pour leur active participation.



LES BÉNÉVOLES DE LA VENDÉTHÈQUE DE LA CHÂTAIGNERAIE



La bibliothèque municipale s'est déplacée dans les locaux de la Vendéthèque, ainsi que son équipe de bénévoles le 1^{er} juin 2013.

Ce groupe multigénérationnel se compose de 19 bénévoles adultes et de trois « graines de bénévoles », Roser Alcover en est la responsable. Catherine Arnaudeau conseillère municipale, référente au niveau de la commission « Culture, Patrimoines et Traditions »,

assiste aux réunions mensuelles assurant le lien indispensable avec la commune.

Les missions de cette équipe dynamique sont multiples :

- Enregistrement et gestion des adhérents
- Sélection et classement des ouvrages
- Rangement après le passage des usagers
- Et... beaucoup de temps de présence

Les animations proposées au public demandent un énorme travail de préparation.

Horaires d'ouverture :

- Mardi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi de 13h30 à 18h
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Prochaine animation : soirée « voyageurs du soir » le vendredi 17 mai (horaire à préciser)

QU'EST DONC LA TROUPE L'ENVOL ?

La troupe de théâtre l'Envol présente son 9^{ème} spectacle, « La question c'est pourquoi ? ». **Cette pièce a été créée et est interprétée par des adultes en situation de handicap accompagnés** pour la plupart par le

Centre d'habitat Haute Roche de Fontenay-le-Comte de l'Adapei-Aria de Vendée.

Ces différentes expériences, riches et diverses, ont permis de valoriser la différence, de banaliser l'altérité, de révéler les capacités gestuelles et orales des personnes, de favoriser l'intégration sociale et culturelle, l'engagement vers la créativité et le plaisir de se réaliser, ... **et aussi de développer la relation à autrui et l'estime de soi.**

Ainsi, le théâtre est un support de socialisation, de valorisation, d'expression, de la personne en situation de handicap, « tout en préservant sa dignité et en faisant le pari de son exposition », comme le souligne Jacques Trémintin, journaliste au Lien Social.

Jean-Marc Fillon AMP (Aide Médico Psychologique)
Coordinateur de la troupe l'Envol.

La question c'est POURQUOI ?

VENDREDI 3 MAI
Salle BELLE EPINE 20h30

LA CHATAIGNERAIE
Réservations : mairie de la Châtaigneraie
02 51 69 60 41 Participation libre.

LA CHATAIGNERAIE

Neuve création de la troupe l'Envol
Centre d'habitat de Haute Roche
02 51 61 07 30

Le spectacle nous posera des questions, donnera quelques fois des réponses, ne sera pas moralisateur et nous fera peut-être tout simplement réfléchir... à quoi ?
A la question paré !



Contact Mairie :

38 rue de La République
85120 LA CHÂTAIGNERAIE
Tél. : **02 51 69 60 41**
Courriel : mairie@la-chataigneraie.fr
Site Internet : www.lachataigneraie.eu



La commune dispose d'une page facebook / Ville de La Châtaigneraie Site Officiel

A savoir :

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.
Téléphone : 02 51 69 60 41. Le week-end, ce numéro n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Passport et CNI : du lundi au vendredi sur rendez-vous.